







Le printemps sera également consacré au vote du budget dont vous trouverez ici les principaux éléments. Pour la 6ème année consécutive, nous proposerons de ne pas augmenter le taux communal, malgré un contexte inflationniste d'une rare intensité. La hausse du coût des énergies et des matériaux n'est pas sans incidence importante. Alors que nos recettes se sont contractées, nos charges ont augmenté, malgré une gestion très rigoureuse de nos dépenses. Celle-ci nous permet d'afficher une situation saine et un faible taux d'endettement, mais l'effet ciseau est néanmoins à craindre. Pour autant, afin de préparer l'avenir nous avons choisi de continuer à investir et pour soutenir les foyers dionysiens, de maintenir un service public de proximité et de qualité.

Avant de clore mon propos, permettez-moi de vous inviter à nous retrouver prochainement au cours des nombreuses manifestations, dont la Saint Fort, la Fête de la Nature et le Festival Musik à Pile, qui jalonneront le printemps et feront cette année encore rayonner notre commune Saint Denis de Pile.

Fabienne Fonteneau, Maire de Saint Denis de Pile 12 janvier 2023 : Madame le Maire, Fabienne Fonteneau, accompagnée des membres du conseil municipal des enfants, a présenté ses voeux aux dionysiens ainsi que les projets majeurs de la commune axés sur l'alimentation, l'habitat et les mobilités douces.



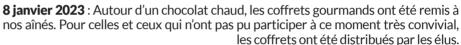




18 janvier 2023 : Réunion publique d'information pour le lancement de la mutuelle communale. Conformément à l'engagement pris, il s'agit de renforcer l'action sociale de la ville en créant une offre responsable et solidaire pour favoriser et permettre l'accès aux soins de tous les Dionysiens.



18 février 2023 : Depuis plusieurs années, la mairie de Saint Denis de Pile distribue aux dionysiens des appâts et des pièges pour lutter contre les frelons asiatiques et préserver les abeilles.







28 février 2023: Comme chaque année, Mme le Maire a convié les commerçants à un échange et partagé ensuite le verre de l'amitié.

2 mars 2023 : Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), a eu lieu la 1^{ère} réunion publique d'information et de consultation citoyenne.



RESTEZ INFORMÉ.E DES DERNIÈRES ACTUALITÉS

SITE INTERNET DE LA VILLE : www.mairie-saintdenisdepile.fr PAGE FACEBOOK :

facebook.com/SaintDenisdePile
Si vous rencontrez des difficultés
pour vous abonner à la page de
la ville ou pour consulter son site
internet, le CCAS et/ou le centre
socioculturel peuvent vous aider.

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



vie quotidienne



Convention de coordination Gendarmerie et Police Municipale



Jumelage Malalbergo en Italie



Travaux et aménagements Aménagements paysagers



Projet humanitaire Mission solidarité cambodge



plein de vie



Bénévolat Les Blouses Roses Champion Eric Albasini vainqueur Open G2

Côté Pile n°86, Printemps 2023 - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél.: 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Stéphanie Pays. Couverture : © Adobestock. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile / Impression : Mailex à Coutras. Tirage : 2 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.



Conseil Municipal Les grandes délibérations de 2022

expression politique 19 cali, la com d'agglo 21 vie dynamique 22-23 agenda 23



Convention de coordination

« GENDARMERIE ET POLICE MUNICIPALE »

Afin d'assurer au mieux ses pouvoirs de police, le maire met en œuvre des moyens normatifs et matériels nécessaires. Pour veiller au respect des règles applicables et répondre de manière plus efficace aux besoins de la population, la coopération entre la police municipale, les forces de sécurité de l'état et le parquet renforce les moyens d'actions.

Dans le cadre de la coopération entre police municipale et forces de sécurité de l'Etat, Madame le Maire, Fabienne Fonteneau a signé le 6 décembre dernier aux côtés de Monsieur le Sous-Préfet, Matthieu Doligez et Monsieur le Procureur, Olivier Kern, la convention de coordination avec la gendarmerie nationale 2022-2025, en présence de la Gendarmerie avec le Lieutenant-Colonel Guilhem Marois et l'Adjudant-Chef Mathias Roux ainsi que la Police municipale de Saint Denis de Pile.

Cette convention renforce la coopération opérationnelle entre police municipale et forces de sécurité de l'Etat. Elle accroît la proximité sur le terrain et élargit ainsi le spectre d'interventions dans les domaines suivants: ainsi que les moyens que nous déployons dans le respect de nos pouvoirs respectifs et la distinction de nos compétences. » précise Madame le Maire. À cette occasion, Monsieur Joël Saint-Aubin responsable

« Cette convention formalise nos engagements réciproques

en faveur de la sécurité des Dionysiennes et des Dionysiens

A cette occasion, Monsieur Joël Saint-Aubin responsable de la Police Municipale a remis à ses homologues gendarmes, une radio permettant de communiquer en n'importe quelles circonstances. Un outil particulièrement utile.

- Lutte contre les incivilités et respect de la tranquillité publique,
- Protection des biens et des personnes,
- Lutte contre les violences familiales et notamment les violences faites aux femmes,
- Protection des commerces,
- Sécurité routière,
- Lutte contre la toxicomanie,
- Lutte contre les pollutions et nuisances,
- Veille quant au respect de la réglementation relative aux chiens dangereux.



BOMA

LE PAVILLON DE JARDIN

L'exceptionnel préau du pavillon de jardin de la Chartreuse qui menaçait de s'écrouler et se trouvait fermé au public a fait l'objet d'une réhabilitation qualitative et délicate. Grâce à des artisans locaux, ses colonnes de pierre ainsi que sa charpente ont été restaurées. Avec sa nouvelle dalle, le préau abritera les clients de la guinguette. Son exploitation fait l'objet d'un nouvel appel d'offre, lancé depuis début février, pour une réouverture espérée, en mai.



CARREFOUR DES EYMERITS

RADAR DE CONTRÔLE

Madame le Maire sur site avec le responsable de l'Observatoire technique de sécurité routière de la préfecture de la Gironde, les services du département ainsi que notre maître d'œuvre, pour déterminer l'emplacement du radar de contrôle. Celui-ci sera implanté aux Eymerits, afin de compléter les nombreux aménagements de sécurisation de ce carrefour. « La proposition d'implantation va être transmise au ministère de l'intérieur pour avis. Rien n'est simple, mais nous poursuivons et nous remplirons cet engagement. »



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS A FRAPPE

De par sa superficie et sa configuration, il était jusqu'alors difficile de distinguer les entrées du bourg. Pour en accroître l'attractivité, notamment pour les commerces et services qui le composent, nos carrefours et giratoires font l'objet d'aménagements progressifs. Ils sont réalisés en régie, c'est-à-dire par nos services. Ils permettent d'accroître la couverture paysagère, peu à peu les arbres, arbustes, plantes et prairies fleuries vont s'y épanouir pour recouvrir ces espaces et les embellir. Un totem d'entrée de ville sera ensuite implanté pour mieux faire connaître notre patrimoine et le valoriser.





PLANTATIONS D'ARBRES

Prochainement, suite aux aménagements piétonniers, la route de l'Europe fera également l'objet de plantations de nouveaux arbres et arbustes. Nous poursuivrons celle-ci tout au long du mandat pour accroître la couverture paysagère sur la commune.





JUMELAGE

MALALBERGO EN ITALIE

Jumelage entre la ville de Malalbergo en Italie et la commune de Saint Denis de Pile.



Sollicitée par la fédération interrégionale des comités de jumelage France-Italie, la commune de Saint Denis de Pile qui souhaitait développer des coopérations à l'échelle européenne pour favoriser les échanges, en faveur des jeunes, avec les producteurs et les associations, a rencontré la ville italienne de Malalbergo. Les discussions qui ont eu lieu permettent d'engager un jumelage, qui se déploiera sur plusieurs axes: l'éducation, pour faciliter la mobilité des jeunes et promouvoir les échanges linguistiques, la culture et le sport en développant des projets avec les associations, enfin la gastronomie en valorisant nos produits respectifs.

« Très attachée au jumelage engagé, à l'échelle du canton avec la commune de Schladen, en raison de sa portée symbolique, la commune de Saint Denis de pile exprime aujourd'hui sa volonté de renforcer les coopérations entre territoires européens.

Au regard de l'actuelle fragilisation des liens des gouvernements de l'union européenne, c'est probablement à l'échelle des régions et des communes, qu'il devient possible et nécessaire de revitaliser les échanges et les collaborations entre nous. Ce jumelage engagé en notre nom, avec la ville de Malalbergo, commune italienne de 9 138 habitants située dans l'aire métropolitaine de Bologne dans la région Emilie-Romagne en Italie, nous permet de concrétiser cette volonté. Ce jumelage, c'est à la fois un message adressé à notre jeunesse, en faveur de laquelle nous souhaitons créer les conditions pour favoriser sa mobilité et les apprentissages linguistiques, c'est aussi un message d'ouverture à l'heure des craintes et des tentations de repli. Cette coopération, ce jumelage entre nos deux communes, d'une strate équivalente, partageant des valeurs semblables, devrait nous permettre de développer de beaux projets », précise le maire Fabienne Fonteneau.

MALALBERGO

Malalbergo est une commune italienne, d'environ 9000 habitants, connue pour ses asperges et son dynamisme associatif, est intégrée dans l'aire métropolitaine de Bologne dans la région Émilie-Romagne. Cette région du nord de l'Italie s'étend de la chaîne des Apennins jusqu'au fleuve Pô. Considérée comme l'une des régions les plus riches et les plus développées d'Europe.

Elle est connue pour ses villes de la Renaissance (comme Modène, Parme et Ferrare), sa gastronomie et ses stations balnéaires (comme Riccione, Cattolica et Rimini). La capitale, Bologne, est une ville dynamique, siège d'une université datant du XIe siècle et dotée, en son centre historique médiéval, de rues et de places bordées de portiques en arcades. Elle est aussi un important centre de production dans les industries agro-alimentaires et automobiles.







Projet humanitaire

MISSION SOLIDARITÉ CAMBODGE

Dans le cadre de leurs études d'ingénieur agronome, deux étudiantes prennent part à une mission humanitaire dans la région de Puthisat au Cambodge.

Emilie, habitante de Saint Denis de Pile et étudiante à l'Ecole d'Ingénieurs Agronome de Purpan et son amie Camille partent en mission humanitaire au Cambodge en partenariat avec l'association « Karuna Battambang Organization ».

Leur projet est de promouvoir l'agriculture durable dans la région de Pursat et aider la population à développer leur autonomie alimentaire.

Comment ? avec la création de potager sur pilotis pour le maraichage, la gestion des déchets, le travail sur la culture du riz, le soutien à la population locale...

Le but est d'améliorer la vie de ces agriculteurs de manière durable.

Pour espérer concrétiser ce beau projet, elles ont besoin de votre

Pour faire un don, il vous suffit de scanner ce QR code pour accéder à leur page. Vous y retrouverez toutes les informations

Départ prévu le 24 avril.



Famille d'accueil

Le CEI - Centre d'Échanges Internationaux, association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous! Renseignements:

Géraldine MILON LEROY, responsable locale 33 380 Mios 06.60.27.92.92 / gemilonleroylive.fr.



Erratum...

Une petite erreur dans l'adresse mail s'est glissée dans le CÔTÉ PILE #85, pour contacter BÉATRICE MIQUET-GRIVET, diplômée en réflexologie plantaire, palmaire, faciale, auriculaire, diplômée en médecine traditionnelle chinoise et formée au feng shui tibétain et en géobiologie, il vous suffit de lui écrire à bmiquetgrivet.contact@gmail.com





Sos Secrétariat

Céline DELUGIN, secrétaire administrative vous propose, à domicile où en ligne, une aide ou un accompagnement dans vos démarches administratives (Impôts, CAF, rédaction de courriers, lettre de motivation...), un accompagnement sur les logiciels bureautiques (Word, Excel).

Vous souhaitez plus de renseignements (tarifs, disponibilités...), n'hésitez pas à la contacter à :

Céline DELUGIN - 06 42 33 20 70 celine-delugin33@laposte.net



LE BUDGET COMMUNAL: EXPLICATIONS

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).







Le budget des communes COMMENT ÇA MARCHE?

Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. L'élaboration du budget doit se faire dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale, d'où l'intérêt et l'importance du débat préalable d'orientations budgétaires. Il n'est imposé par la loi que dans les collectivités de plus de 3 500 habitants.

01

LES GRANDS PRINCIPES DU BUDGET MUNICIPAL

6 GRANDS PRINCIPES POUR RÉALISER UN BUDGET

Le principe d'équilibre : Dépenses = recettes, dans chaque section.

Le remboursement du capital des emprunts (hors intérêts) doit être couvert par des recettes propres : autofinancement, taxe d'aménagement, etc.

Le principe de sincérité : Les prévisions budgétaires en recettes et en dépenses doivent être sincères.

Le principe d'annualité : Le budget est voté pour une année du 1er janvier au 31 décembre, appelée l'exercice budgétaire. (*)

Le principe de priorité donnée aux éléments incontournables : Sont inscrits en priorité au budget, les dépenses et recettes indispensables et obligatoires pour la collectivité.

Le principe de l'unité budgétaire : Toutes les dépenses et toutes les recettes de la commune doivent être présentées dans un seul document, afin de donner au conseil municipal une vue exhaustive des finances de la commune.

Le principe de l'universalité budgétaire et de non-affectation des recettes : Le budget doit retracer toutes les dépenses et toutes les recettes, sans aucune compensation entre elles (pas de solde net), afin de d'éviter la dissimulation. Les recettes sont présentées sans affectation particulière, elles permettent de couvrir n'importe quelle dépense.

(*) excepté pour les 7 AP-CP (Autorisations de programme et les crédits de paiement)

1 LES ETAPES D'ÉLABORATION DU BUDGET

L'ÉLABORATION D'UN BUDGET SUIT UN PARCOURS SPÉCIFIQUE ET SYMBOLISÉ PAR DES DOCUMENTS

DES DOCUMENTS PRÉVISIONNELS



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

Un débat est obligatoire au sein du Conseil municipal, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif (ou budget prévisionnel). Il s'appuie sur un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB)



LE BUDGET PRIMITIF (BP)

Budget prévisionnel, il est composé des prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. C'est le seul budget qui détermine l'impôt, il est donc particulièrement important parce qu'il doit tout prévoir. Le budget primitif, et le taux des impôts locaux, doivent être votés avant le 15 avril de chaque année.



Ce sont des actes budgétaires facultatifs, ils permettent de corriger le BP en cours d'année, sous réserve de respecter le principe d'équilibre budgétaire. Aussi une dépense nouvelle ne peut être votée que si elle s'accompagne d'une réduction d'une autre dépense prévue préalablement ou bien d'une recette nouvelle.



sera voté au Conseil municipal du 3 avril 2023

DES DOCUMENTS D'EXÉCUTION

À la fin de l'exercice budgétaire, deux documents comptables reprennent l'ensemble des dépenses et recettes réellement réalisées pendant l'année écoulée



LE COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

Il précise les dépenses et recettes enregistrées pendant l'année par la commune

LE COMPTE DE GESTION (CG)

Il s'agit d'un document comptable réalisé par le Comptable public donc l'Etat. À partir de 2023, les deux comptes devraient fusionner pour devenir le Compte Financier Unique (CFU)

LES COMPOSANTES DU BUDGET MUNICIPAL LE BUDGET D'UNE COMMUNE EST CONSTITUÉ DE DÉPENSES ET DE RECETTES

Les recettes

Les premières sources de recettes sont les impôts locaux et les financements de l'état (dotations et subventions) : la taxe foncière (bâtie et non bâtie) payée par les propriétaires de biens immobiliers. Cet impôt est calculé en fonction de la valeur estimée du bien (revue chaque année par l'état) et d'un taux défini par la commune. A cette recette fiscale s'ajoute des dotations de fonctionnement de l'état, ainsi que des aides sur demande de la commune (subventions) pour les investissements dans la construction d'équipements ou l'achat de matériels. Il y a aussi des recettes des services rendus par la collectivité (cantines, accueil de loisirs, locations de salles). Les communes peuvent également avoir recours à des emprunts auprès des banques mais uniquement pour investir dans des équipements durables (bâtiments, voiries...). La commune ne peut pas s'endetter pour régler ses charges de fonctionnement.











Les dépenses

Les dépenses peuvent être de 3 types :

- Les dépenses de fonctionnement : les dépenses courantes (fluides. prestations...), les salaires des employés municipaux, les subventions aux associations, les indemnités des élus et les subventions aux budgets rattachés (CCAS, Transport scolaire)
- Les dépenses d'équipements : par exemple : la construction d'une école, un aménagement routier ou une installation sportive.
- Le remboursement des emprunts.

Les dépenses de la collectivité se répartissent en fonctionnement et en investissement.

La partie fonctionnement regroupe tout ce qui permet de mettre en œuvre les services municipaux (fonctionnement des services, ressources humaines, aides et dispositifs, subventions, entretien des bâtiments et des espaces publics, intérêts des emprunts, etc.). C'est tout ce qui est utile et anime la vie locale

La partie investissement regroupe tout ce qui constitue ou valorise le patrimoine municipal (réhabilitation et rénovation de bâtiments et d'ouvrages, acquisition de gros matériels et de mobiliers, remboursement de la partie capital des emprunts). C'est tout ce qui est bâti et amélioré pour faciliter la vie de tous les jours.

L'ensemble des recettes et des dépenses doit être équilibré et l'intégralité doit être indiquée dans le budget.

FOCUS FINANCES

2023: UN BUDGET D'INVESTISSEMENT

4,3

= ratio de désendettement estimé à 4.3

C'est le nombre d'années nécessaire pour rembourser sa dette en utilisant pour cela nos excédents de fonctionnement. Le seuil critique de la capacité de remboursement se situe entre 10 et 12 ans.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2023 :

En raison de la durée nécessaire à leur réalisation ainsi que de leur montant important, 7 opérations d'investissement, seront portées dans le cadre d'une AP-CP permettant un phasage et un financement pluriannuel. Elles seront inscrites au budget 2023, pour les montants suivants, il s'agit de :

- Sécurisation Route de l'Europe : 214 155,12 €
- Pavillon de Jardin/Guinguette: 160 560,37 €
- Réaménagement de la restauration scolaire: 1156 000 €
- Travaux de l'église : 30 000€
- Extension et aménagement du cimetière : 66 159,50 €
- Restaurant dans l'ancienne bibliothèque : 416 240 €
- Rénovation énergétique des bâtiments et infrastructures : 171 000 €

Montant prévisionnel de l'ensemble de AP-CP au BP 2023 estimé à hauteur de 2 214 115 €

CE QU'IL FAUT RETENIR



- Dépenses de fonctionnement : 5 136 868,51€
- Recettes de fonctionnement : 5 552 138,98€
- Soit un résultat de l'exercice 2022 qui s'élève à 415 270,47 €
- Un résultat de clôture cumulé du fonctionnement qui s'élève à 1492113,77€
- Dépenses d'investissement : 2 384 533,34€
- Recettes d'investissement : 5 375 037,50€
- Soit un résultat d'investissement de 2 990 504,16€

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ DE LA COMMUNE DEPUIS 6 ANS



« Il ressort de notre débat d'orientation budgétaire, une situation saine, malgré un contexte inflationniste qui nous complique rudement la tâche.

Cette situation est le résultat d'une gestion très rigoureuse, couplée à une recherche systématique de cofinancements, pour chaque projet

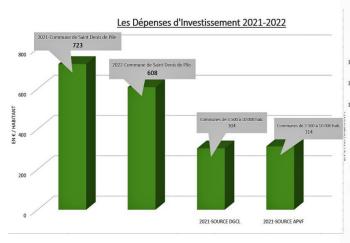
chaque projet.
Notre ratio de désendettement est également très inférieur au seuil d'alerte, tout en présentant un niveau de dépense d'investissement, supérieur aux communes de notre strate. Donc non seulement nous sommes peu endettés mais notre patrimoine (réseaux, bâtiments, équipements) est entretenu.

Pour autant, les recettes sont plus faibles et les dépenses de fonctionnement en hausse, en particulier en raison de la hausse du coût des énergies et de services publics renforcés.

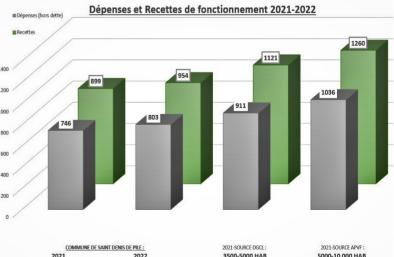
Nous devrons forcément être attentifs à l'effet ciseau et faire preuve de lucidité. D'autant que pour la 6ème année consécutive, nous n'augmenterons pas le taux de la taxe

Cet engagement sera tenu. »





La commune investit 2 fois plus par habitant qu'une commune de même taille!



Dépenses et recettes de fonctionnement plus faibles que les commune de même taille!

Diminution des recettes par rapport aux dépenses d'où la nécessité d'être prudents!

Les principaux axes de la politique budgétaire en 2023

Adapter équipements, nos loge-ments, notre urbanisation, nos réseaux aux enjeux à ve nir (démographiques, envi-ronnementaux, sociaux, économiques)

Investir pour s'adapter et anticiper

- Adaptation progressive de nos équipements sportifs : démographie, changement climatique, hausse du coût des énergies,
- Requalification de l'immeuble Route de Paris pour compléter l'offre de logements,
- Création d'une unité de production de repas en liaison chaude afin de maintenir une restauration scolaire de qualité dans le respect de la Loi Egalim,
- Lancement de l'étude relative à l'extension et l'aménagement du nouveau cimetière.
- Renforcement de nos réseaux,
- Définition d'une 1ère phase de travaux à l'église,
- Développement du numérique à l'école.

Préserver notre environnement et valoriser notre cadre de vie. Aménager nos voiries pour renfrcer les mobilités actives. Produire et garantir localement une alimentation de qualité

Préserver notre environnement, renforcer les mobilités et la production locale

- Ouverture de la concertation dans le cadre de la révision du PLU,
- Matérialisation et entretien des boucles piétonnes,
- Création des premières boucles cyclables,
- Soutien aux actions engagées par la brigade verte,
- Animation des plans de gestion des zones naturelles sensibles (zones humides),
- Evaluation du potentiel agricole des terres, acquisition pour accueillir des maraichers et renforcer la production locale,
- Poursuite des plantations d'arbres.

Protéger et sécuriser les habitants

Protéger et sécuriser

- Finalisation de l'aménagement de la route de l'Europe,
- Sécurisation du carrefour des Eymerits,
- Sécurisation des quais,
- Renforcement de la Police Municipale par le recrutement d'un 3ème brigadier.

Développer des lieux de vie et d'échanges, renforcer la proximité et l'implication

Soutenir et renforcer l'implication citoyenne et associatives

- Déploiement des chantiers citoyens, de la plateforme et du budget participatif,
- Animation du Conseil Municipal des Enfants,
- Soutien à la Vie associative.

Conforter notre rôle au sein du Libournais

Conforter notre rôle au sein du Libournais

- Accompagnement de la dynamique commerciale, artisanale et touristique,
- Accompagnement des nombreuses actions et manifestations de BOMA pour conforter le rayonnement culturel de la ville,
- Création de nouvelles coopération (notamment européenne),
- Mutation de l'ancienne bibliothèque en un espace de restauration,
- Aménagement du Pavillon de Jardin en Guinguette.





bénévolat

LES BLOUSES ROSES

Depuis 76 ans, les Blouses Roses se mobilisent auprès des personnes hospitalisées, enfants, adultes et handicapés sans oublier les personnes âgées en EHPAD, pour qu'elles ne soient pas seules. C'est à l'EHPAD Le Barail des Jais qu'elles interviennent tous les mardis.

Les hôpitaux et les maisons de retraite sont des lieux de soins mais grâce à leurs actions, ils deviennent également des lieux de vie.

Les bénévoles proposent :

- Des ateliers artistiques (dessin, peinture, collage) pour voir la vie en couleurs
- Des ateliers récréatifs (cuisine, jardinage, art floral, senteur et bricolage), les anciens aiment retrouver les gestes simples du quotidien
- Des ateliers ludiques (musique, danse, contes ou jeux de société) pour des moments de partage et de convivialité.

Les blouses Roses donnent de la joie et du bonheur à tous les âges de la vie.

Les bénévoles sont également formés régulièrement, en effet la formation est un maillon indispensable pour un bénévolat de qualité.

La formation est garante de la qualité des interventions. De par la nature même de leur mission, les bénévoles doivent posséder le savoir-être, le savoir-faire, et le savoir-faire-faire.

L'association recherche des bénévoles! Si vos valeurs sont l'engagement, la disponibilité, l'écoute et le partage, n'hésitez pas à contacter Mme Oberto où participez à des réunions d'information.

« Les Blouses Roses du comité de Libourne interviennent à l'hôpital Robert Boulin en pédiatrie et dans 3 EHPAD Belles Isle, Victor Schoelcher et Saint Denis de Pile. Il n'y a pas d'obligation à réaliser un produit fini que l'on emporte : l'important est le plaisir à vivre la séquence.

Le bénévole propose, suggère, encourage, accompagne, reformule, guidé par la parole ou la main, sans faire à la place et en respectant les envies des bénéficiaires.

Le rôle de l'animation est de retrouver les conditions d'une vie sociale, se détendre, calmer son anxiété et oublier l'ennui mais aussi développer sa créativité, son imaginaire, apporter de la distraction et sortir le patient de son statut de malade ». Précise Mme Oberto, présidente du comité de Libourne.

RÉUNION D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT LE MARDI 25 AVRIL À 16H30 à la salle Albert Camus. Adhésions, informations...

ELIANE OBERTO

Présidente du comité de Libourne 06 28 69 43 44 www.lesblousesroses.asso.fr















ERIC ALBASINI VAINQUEUR DE L'OPEN G2 DE BULGARIE

Eric Albasini s'est rendu ce 6 mars à Sofia en Bulgarie pour participer au tournoi de taekwondo de l'Open G2!

Entraineur poomsé régional, 6ème DAN de Taekwondo, membre de l'équipe de France, 5 fois champion de France, médaillé de Bronze au championnat d'Europe 2021 et aujourd'hui vaingueur du tournoi international de poomsae taekondo de l'open G2 de Bulgarie après un stage de préparation de deux semaines!

Retrouvez Maître Eric Albasini pour la suite de ces aventures au club de Taekwondo de Libourne et Saint Denis de Pile.

Challengers taekwondo club Cours de Taekwondo tout public / cours de self défense féminine 06 64 22 54 69

www.taekwondo-club.fr



Photo du parrain du club capitaine des girondins de Bordeaux Yoann Barbet avec le président de l'USSD Sébastien Petit et Mme le aire Fabienne Fonteneau

VIE **ASSOCIATIVE SPORTIVE**



FEUILLE DE ROUTE U6/U7 et U8/U9

- Le tournoi se déroulera en 1 seule phase de match.
- Il y aura 2 poules de 8 équipes qui s'affronteront.
- Soit 7 matchs par équipe.
- Match de 8 minutes.
- Selon les règles de la FFF
- Pas de classement.
- Toutes les équipes seront récompensées.

PLANNING

- 17h30-18h30: Accueil des équipes
- 18h30-21h30: Match
- 21h30-22h00: remise des récompenses

FEUILLE DE ROUTE U10/U11 et U12/U13

- 1 ère phase: Phases de poules
- 2 ème phase : Match de classement
- 8 poules de 4 équipes
- Les 2 premiers joueront la Champions League
- Les 2 derniers joueront L'Europa League
- Match de 12 minutes
- La finale en 2 x 6 minutes
- 7 matchs par équipes

PLANNING

- 8h00-8h30: Accueil des équipes
- 8h45: Briefing des éducateurs
- 9h00-12h00: Match de poules
- 12h00-13h30: Pause repas
- 13h30-17h00: Match de classement
- 17h00: Finale des tirs au but
- 17h20: Finale Europa League
- 17h45: Finale champions League
- 18h00: Remise des récompenses



LES GRANDES DELIBÉRATIONS DE 2022

En 2022, neuf conseils municipaux ont eu lieu à Saint Denis de Pile. Pour chaque conseil municipal, les membres du conseil se concertent sur la gestion de la commune et adoptent des délibérations. Focus sur quelques grandes délibérations prises en 2022.

- Adoption du règlement d'intervention des chantiers citoyens,
- Signature de la convention de coordination entre gendarmerie et police municipale,
- Règlement du cimetière,
- Ouverture de 4 AP/CP (Autorisation de programme/ crédit de paiement) pour les travaux de la cuisine centrale de l'école élémentaire et la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en restaurant, pour l'agrandissement du cimetière et la réhabilitation de l'église,
- Subvention aux associations,
- Vote du budget et des taux d'imposition (pas d'augmentation pour 2023)
- Adoption des tarifs pour nos services et évènements (pas d'augmentation des tarifs de nos cantines),
- Adoption du plan de sobriété énergétique prévoyant la rénovation énergétique et l'extinction nocturne de l'éclairage public,
- Acquisitions foncières pour préserver les zones sensibles, les zones à vocation agricole, déployer la défense incendie,
- Mise à jour des effectifs de la Mairie pour accompagner la carrière de nos agents,
- Mise en place du comité social territorial et l'instance consultative, qui remplace le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

CCAS

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

La commune propose une aide financière aux jeunes Dionysiens entre 16 et 25 ans quel que soit leur statut (actif, en insertion professionnelle, élèves/étudiants...) pour financer leur permis de conduire (B) Ils doivent néanmoins être déjà être titulaire du code de la route. L'objectif de cette aide est de favoriser les déplacements et donc l'insertion professionnelle, à court ou moyen terme. Le bénéficiaire de l'aide (jusqu'à 300€) s'engage à réaliser une mission de service public dans le service municipal de son choix, en accord avec les besoins recensés (sur 4 jours - 28h en continu ou segmentés). A ce jour, 3 étudiants Dionysiens ont pu profiter de cette aide.

Contactez-le CCAS au 05 57 55 04 60 pour en savoir plus.



LES RESSOURCES EN EAU

L'EAU UN BIEN SI PRECIEUX

Le manque d'eau affecte à la fois les populations humaines et les écosystèmes. La sècheresse atteint une intensité inédite en France. Un phénomène qui, amplifié par le réchauffement climatique, est devenu une menace supplémentaire à l'échelle mondiale, avec pour conséquence de faire de l'eau une ressource rare. devenue plus que jamais vitale. Face à une demande en eau sans cesse croissante, les ressources restent de plus en plus limitées. L'augmentation de la demande en eau s'explique par l'accélération de l'urbanisation, l'essor de la démographie mondiale et les besoins croissants en eau dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

Or, l'eau est une ressource certes renouvelable mais pas illimitée: la terre contient 96,5% d'eau salée et 3,5 % d'eau douce. L'essentiel de cette eau douce se trouve dans les glaciers et les nappes phréatiques.











On dénombre à peine 0,3 % d'eau douce potable disponible pour l'espèce humaine et son volume total sur terre à environ 1400 millions de KM3.

La consommation humaine mondiale d'eau par an s'élève à 24 millions de milliards de litres (24 x 10¹⁵ litres), ce qui représente 6 fois le volume de la Manche. Elle englobe : l'eau de pluie utilisée pour les cultures et les pâturages, l'eau pompée utilisée pour l'agriculture (irrigation), l'industrie, la production d'énergie, l'eau potable ; l'eau rejetée sous forme dégradée, eaux domestiques et industrielles.

Face à cette pénurie, les communes réfléchissent à la limitation de leur consommation en limitant les arrosages, l'artificialisation, les permis dédiés aux piscines.

Données issues notamment du site de l'INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

La parole est à la majorité

Nous mesurons l'impact que la réforme des retraites engendre, au sortir de la crise COVID, dans un contexte d'inflation maieure et d'instabilité internationale.

Les citoyennes et les citoyens ne la rejettent pas parce qu'ils n'en comprennent pas les enjeux et seraient réfractaires à toutes réformes, mais parce qu'ils se demandent si une autre réforme, menée avec d'autres paramètres, n'était pas plus juste, cohérente et possible.

Des paramètres qui auraient pris en compte le sens du travail, les conditions dans lesquelles il s'exerce, la place qu'il occupe dans leur existence.

Cette réforme parce qu'elle passe à côté de ces questions, passe aussi totalement à côté des hommes et des femmes qui s'interrogent sur la manière dont la vie vaut d'être vécue.

Adoptée dans le cadre d'une disposition institutionnelle, certes constitutionnelle mais non délibérative, cette réforme renforce la colère, la défiance mais également l'affaissement du Politique, ce dont nous ne manquerons pas de pâtir.

En tant qu'élus locaux, nous nous alarmons des effets sociaux et sanitaires de cette réforme et de ses incidences démocratiques.

Il ne nous apparaît pas possible de gouverner un peuple malgré lui.

Et si urgence il y a, c'est de reconstruire les conditions du dialogue.

La parole est à l'opposition

Pour ce côté Pile nous avons sélectionné le sujet le plus important : La révision du Plan local d'Urbanisme. Suiet du Conseil Municipal du 06/02/2023. Un document de 27 Pages qui, malgré 2 demandes, ne nous a été remis que lors de ce C.M. Un déni de démocratie dont Mme le Maire à l'habitude. 1H20 de présentation selon 4 Grands axes dont nous vous présentons un condensé : Mme le Maire ne souhaite plus de nouvelles constructions dans les Hameaux (pas intéressants ceux qui voudraient s'y installer) mais oui pour le développement du bourg. Il faut un développement de la ville dans la limite de la capacité des réseaux : C'est un MENSONGE. Sachez qu'il n'y a aucun problème de ce côté-là. La commune c'est 2800 hectares, 80 kms de routes communales pour 6000 habitants. Loin d'une surpopulation qui mettrait en danger nos réseaux en particulier celui de l'eau potable. Pas gênée Mme le Maire d'évoquer cela quand on sait que les vignobles de St Emilion et Pomerol arrosent leurs vignes avec de l'eau potable. Préserver nos milieux naturels et la qualité des paysages : OK mais il faut savoir que la majorité de ceux-ci appartient à des propriétaires qui n'ont pas souvent les moyens d'entretenir les dits paysages. La commune aurat-elle les moyens? Nous en doutons. Beaucoup de projets pour le bourg mais bien peu pour les liaisons avec les hameaux. Il est demandé de favoriser l'usage des transports en commun et des mobilités douces. Pour quand et avec quels moyens? Un projet d'aménagement qui ressemble plus à de la POLI-TIQUE FICTION qu'à une réalité possible.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION: Pascal RAYMOND / Henriette DUFOURG-CAMOUS / Franck HAI BFRSTAM

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN



CALI la com d'agglo

Saint Denis de Pile fait partie de la Communauté d'agglomération du Libournais. **En** tant que Dionysien, vous bénéficiez et contribuez aux actions de La Cali Découvrez dans chaque numéro du Côté Pile un zoom sur l'actualité de La Cali.





PROJETS DE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

Le service Jeunesse de La Cali propose des projets de mobilité et d'échanges à l'international aux jeunes du territoire, âgés de 12 à 17 ans. L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir un nouvel environnement et de favoriser l'ouverture et le regard sur le monde en impliquant et responsabilisant les groupes dans l'organisation de leurs séjours et projets de voyage. Autonomie et découverte sont les maîtres mots des séjours proposés par La Cali.

L'obtention de l'accréditation « Erasmus + jeunesse » en début d'année vient renforcer le programme et permet d'avoir un soutien des institutions européennes et du Conseil Régional pour développer ces programmes.

Un départ est prévu en Irlande du 10 au 15 avril avec la découverte des villes de Dublin et de Galway, une visite du Connemara, des échanges avec un groupe d'Irlandais ... Quelques jours avant c'est à **Berlin** que se retrouveront les jeunes de La Cali pour une une visite de la ville.

Si ces deux propositions sont déjà complètes, d'autres projets seront proposés cette année en Espagne, en Italie, au Portugal ... Nous accueillerons aussi en France des jeunes Espagnols et des jeunes Irlandais.

Les informations seront à découvrir au fur et à mesure sur :

- http://www.lacalisphere-jeunesse.fr
- Facebook: https://www.facebook.com/lacali.jeunesse

Service Jeunesse à Saint Denis de Pile :

Espace Jeunes - 82 route de Paris - 05 57 74 61 94

Ouverture au public - hors période scolaire :

- Du mardi au vendredi de 14h à 18h
- Après les vacances de printemps de 14h à 18h30 (jusqu'au 1er octobre)
- Des vendredis en soirée et samedis en journée en fonction de la programmation.

Ouverture au public - période scolaire :

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h (vacances d'automne et d'hiver)
- Du mardi au vendredi de 10h à 18h30 (vacances de printemps et d'été)
- Horaires modifiables en fonction de la programmation.

Informations et inscriptions sur : séjours@lacali.fr ou au 05 57 74 06 52/06 75 89 71 18. Le nombre de places est limité. Le tarif est en fonction du quotient familial et la priorité est donnée aux jeunes n'ayant jamais participé à un séjour, #LaCaliJeunesse.

> **Toutes les informations sur le site** http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/ Accédez-y directement en flashant le QR code ci-contre





AVRIL-JUIN 2022

LA PROGRAMMATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE À BOMA

MÉDIATHÈQUE | PARC | CHARTREUSE

Au printemps, Boma célèbre la nature. Découvrez des ateliers autour de la biodiversité avec l'association Argiope, le programme des ateliers numériques, les événements dans le parc, spectacles, fêtes, animations, expositions... **Consultez le programme complet sur boma-qg.fr**

DU 01 AU 15 AVRIL

LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE

LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE LANCE LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE DU 01 AU 15 AVRIL 2023.

Toute l'équipe de Boma s'associe aux 59 bibliothèques inscrites, pour valoriser le numérique à travers des découvertes, des partenariats, des animations ludo-éducatives, artistiques et culturelles en lien avec l'Art numérique. **Gratuit. Ouvert à tous. Inscription auprès de Portraits de Familles.**





7 AU 9 AVRIL

FESTIVAL PÎLE DE DRÔLES #4

BOMA: MÉDIATHÈQUE | PARC | CHARTREUSE

Le festival jeune public et familial de MKP offre tout un programme pour les plus petits (dès 3 mois) et les grands enfants! Pile de Drôles c'est se retrouver au spectacle, en famille, entre amis... pour partager un moment de plaisir, vivre des émotions, aiguiser ses perceptions et nourrir l'imaginaire. 5 euros par spectacle, des tarifs dégressifs sous forme de pass et de la gratuité. Le programme et billetterie en ligne sur musikapile.fr

DIMANCHE 14 MAI 2023 FOIRE DE LA SAINT FORT CENTRE-VILLE | TOUTE LA JOURNÉE

Les 200 exposants de la Foire de la Saint-Fort vont prendre place en centre-ville jusqu'à Boma pour le plus grand plaisir des 10000 visiteurs attendus. Au programme : la transhumance, des animations, un nouvel espace bio et bien-être, la fête foraine, un marché du terroir... **Restauration sur place.** Accès libre.



AVRIL / MAI / JUIN 2023

PROGRAMMATION DE L'ACCORDEUR

Retrouvez la programmation proposée par L'Accordeur sur leur site : www.laccordeurlasalle.com





2 ET 3 JUIN FESTIVAL MUSIK A PILE À BOMA

Ça n'est pas tous les jours qu'un festival peut se targuer de fêter son quart de siècle! En 2023, c'est au tour de MusiK à Pile de souffler ses 25 bougies. Quelle fierté pour ce festival historique du territoire girondin de continuer de grandir et s'épanouir en terres dionysiennes!

Surprendre le public, les bénévoles, les partenaires... avec une programmation, certes, où têtes d'affiches et artistes régionaux se côtoient. Cette année, Charlie Winston, Skip the Use, Kalika, Flanagan, Zaho de Sagazan, Romane, les Tambours de feu.... Et bien d'autres fouleront la prairie de Boma!

Une recette unique pour cette 25ème édition, qui marquera à nouveau les terres dionysiennes! Billetterie sur musikapile.fr.

17 JUIN

FETE DE LA MUSIQUE À BOMA | 15H

L'Accordeur et la ville de Saint Denis de Pile s'associent pour une 8ème édition de la Fête de la musique dionysienne, à Boma, en partenariat avec le centre socioculturel Portraits de Familles. Au programme : groupes locaux, jeux géants, exposition photo, restaurants et stands associatifs... tout ce qu'il faut pour passer un après-midi et une soirée festive et familiale. Programmation musicale à suivre sur le site internet de l'Accordeur : www.laccordeurlasalle.com





1ER JUILLET SCÈNE OUVERTE + IMAGINE

CHARTREUSE | BOMA

Rendez-vous en début d'après-midi dans le parc de Boma pour Imagine 4ème du nom, conçu par les habitants pour les habitants. Cette année nous nous retrouverons sur la thématique « confluence pour confidences ».

Tout un ensemble d'activités et de restitutions d'ateliers à vivre en famille et entre amis: défilé décalé, contes, arts plastiques, chansons, poésies...

Vous passerez directement de Imagine à la Scène Ouverte qui se déroulera en deux temps: une scène ouverte à toutes et tous pour tous les domaines artistiques (musique, danse, cirque, etc.), suivi de la carte blanche de l'accordeur : des musiciens professionnels concluront cette journée extraordinaire.

Une restauration sera disponible sur place.

MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES

Samedi 1er avril: Instru'menthe -Soirée Chorale - Maison de l'Isle

Dimanche 2 avril : Comité des fêtes -Repas dansant à 12h - Maison de l'Isle Lundi 10 avril : Saint Denis de Pile Festivités - Vide grenier de 8h à 18h - Stade Vendredi 5 mai au 16 mai : La palette Dionysienne - Exposition - Salle Albert Camus

Samedi 6 mai : Danse Project Stage + Soirée dansante - Salle des fêtes

Lundi 8 mai : Commémoration du 8 mai - Maison de l'Isle et aux monuments aux morts

Samedi 13 mai: Championnat de France de cyclo junior

Samedi 20 mai : Fête de la nature et du jeu - Portraits de Familles - Salle Albert Camus

Vendredi 2 juin au 15 juillet: Exposition sur les murs - Portraits de Familles - Salle Albert Camus

Vendredi 9 iuin au 11 iuin : Tournoi des ieunes de l'USSD Samedi 10 juin : EDB Basket fête les 33 ans du Club Samedi 24 juin : Repas USSD fin de saison - Maison de l'Isle **Vendredi 23 juin :** Fête de fin d'année - Ecole maternelle Vendredi 30 juin : Fête de fin d'année - Ecole élémentaire

Programme non exhaustif et susceptible de modifications.

SAINT DENIS DE PILE

10 000 VISITEURS 200 EXPOSANTS

146^{ème}
FOIRE
DE LA
SAINT
FORT

traditionnelle florale gourmande animée



DIMANCHE 14 MAI 2023

transhumance • foire aux plantes • espace habitat / jardin • marché du terroir espace bio / bien-être • animations • restauration sur place











Facebook: @SaintDenisdePile

